

volontiers sacrifié des intérêts au repos & à la tranquillité publique, il n'a pu en agir de même par rapport à son honneur, & c'est-là le principal motif qui l'a déterminé à prendre un parti si contraire à ses intentions.

On a vainement employé toutes les voies de la douceur, pour s'accommoder à l'amiable; on a vu au contraire, que la moderation du Roi augmentoit l'arrogance du Prince; que la douceur de Sa Maj. donnoit des ressources à sa hauteur, & qu'enfin, au lieu de gagner par la bonté, on devenoit insensiblement un objet de vexation & de mépris.

N'y ayant donc aucun moyen d'avoir justice, qu'en se la faisant soi-même, & le Roi étant assez grand Prince pour pouvoir se l'administrer, il fera sentir au Prince de Liege tout le tort qu'il a eu d'abuser si indignement de sa moderation, & malgré tant de mauvais procedés de la part de ce Prince, le Roi ne sera pas inflexible; satisfait de lui avoir montré qu'il peut le punir, & trop généreux pour l'accabler.

#### F A C T U M.

**L**ES Sujets de la Seigneurie de Herstal s'étant rebellés contre le Roi en 1733, se mirent sous la protection du Prince de Liege, qui la leur accorda sans balancer. Ce Prince s'étoit arrogé une souveraineté chimerique sur la Seigneurie de Herstal, qui de tout tems lui avoit été contestée par les Princes d'Orange, premiers Possesseurs de cette Seigneurie.

Quoique le Roi défunt eut tenté toutes les voies de la douceur pour ramener les rebelles Herstallois à l'obéissance, il n'y réussit jamais, tant le Prince de Liege prenoit soin d'aigrir les esprits par des pratiques secretes, qu'il entretenoit avec les rebelles.